



Avis aux termes de l'article 12 Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : Herbicide ARY 0548-019

Numéro d'homologation : 30580

N° de la demande : 2011-1579

N° de document de l'ARLA : 2197426

Les renseignements ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le *insérer la date d'expiration du produit* et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} septembre 2015**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

PARTIE 7 ÉTUDES SUR LES RÉSIDUS PRÉSENTS DANS LES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE, ET LE TABAC

CODO : 7.4.1/7.4.2

Titre : Essais au champ/Dissipation des résidus

Précisions : Données de confirmation requises permettant de confirmer que les résidus de fluroxypyr, de flucarbazone-sodium et du phytoprotecteur seront couverts par leur LMR respective sur le blé.

PARTIE 9 ÉCOTOXICOLOGIE

CODO : 9.2.8

Titre : Invertébrés terrestres non visés

Précisions : Vers de terre, arthropodes non visés (prédateurs et parasites) et abeilles

CODO : 9.3.5

Titre : Invertébrés d'eau douce non visés

Précisions : Études sur la toxicité pour les invertébrés d'eau douce non visés avec n'importe quelle préparation commerciale contenant du flucarbazone, du fluroxypyr et le phytoprotecteur.

CODO : 9.5.4

Titre : Poissons

Précisions : Études sur la toxicité pour les poissons menées avec n'importe quelle

préparation commerciale contenant du flucarbazone, du fluroxypyr et le phytoprotecteur.

CODO : 9.6.4

Titre : Oiseaux

Précisions : Études sur la toxicité pour les oiseaux menées avec n'importe quelle préparation commerciale contenant du flucarbazone, du fluroxypyr et le phytoprotecteur.

CODO : 9.8.6

Titre : Végétaux non visés

Précisions : Plantes vasculaires terrestres – études sur la vigueur végétative et la levée des semis menées avec l'herbicide ARY 0548-019.

CODO : 9.8.6

Titre : Végétaux non visés

Précisions : Étude sur les algues d'eau douce menée avec l'herbicide ARY 0548-019

CODO : 9.8.6

Titre : Végétaux non visés

Précisions : Études sur les plantes vasculaires aquatiques menées avec n'importe quelle préparation commerciale contenant du flucarbazone, du fluroxypyr et le phytoprotecteur.